

Nous avons d'abord brièvement rappelé que les suppressions d'emplois et le gel du point d'indice que nous subissons étaient inscrits dans les 50 milliards de réductions de moyens du « pacte de responsabilité » et que Force Ouvrière en exige le retrait pur et simple.

Nous avons ensuite lu le tract intersyndical dénonçant les méthodes de management de la direction, les règles arbitraires d'affectation et la tentative de suicide liée. Le sujet ne semble décidément pas convenir à nos directeurs car ils ont d'abord tenté de ne pas répondre avant que nous ne les ramenions à cette grave actualité. Réponse du DRFiP à propos de notre demande d'abandonner les décisions unilatérales, arbitraires sans et contre l'avis des agents : « Je suis farouchement contre ». Puis, « Je ne renoncerai jamais » à propos de son pouvoir discrétionnaire d'affectation. Les méthodes de management type 19^e siècle auraient donc un bel avenir. Quatre des cinq syndicats (FO/CGT/CFDT/CFTC) de la DRFiP du Rhône pensent nettement le contraire.

Les deux rapports (annuel 2013 et bilan social 2013) ont été abordés sans faire l'objet d'un vote.

Le transfert des procédures collectives au PRS (Pole de recouvrement spécialisé) a fait l'objet d'un vote négatif unanime. A **FO**, nous avons pourtant obtenu gain de cause sur les emplois (il y a quelques mois, la direction soutenait que deux emplois feraient l'affaire...) après avoir longuement insisté depuis début 2014. En effet, les modalités du transfert (les SIP, SIE et trésoreries conservent une importante charge de travail) sont irrecevables.

La direction a annoncé la fermeture de la trésorerie de Monsols et classiquement invoqué la faiblesse de l'effectif depuis plusieurs années. Nous avons renvoyé ces messieurs à leur responsabilité. Ce sont bien eux qui ont graduellement préparé la mort de ce poste en le vidant de ses effectifs, en ne remplaçant pas les départs ! **FO-DGFIP** ne transige et ne transigera pas sur le devenir du service public républicain. Vote contre également.

Dernier point soumis au vote, les ponts naturels. Deux sur trois étaient initialement proposés. La délégation **FO** a classiquement proposé d'en adopter la totalité. La direction a finalement soumis au vote une proposition comprenant les trois dates : vendredi 2 janvier, vendredi 15 mai (Ascension) et lundi 13 juillet. Nous avons logiquement approuvé cette proposition.

Au titre des « questions diverses nous avons, entre autres, fait mettre à l'ordre du jour la question de l'accueil de l'HDF Charité. La direction souhaite fermer en fin d'année l'accueil Biennier (Professionnels, ex-DSF). Ce serait ainsi l'accueil Charité (ex-TG) qui en plus des missions GP et fiscalité personnelle verrait arriver une troisième mission. Nous avons détaillé la complexité et les difficultés actuelles de cet accueil pour mettre en évidence le caractère usine à gaz du projet directionnel. Une sorte de condensé de la fusion... Nous avons par ailleurs relayé la revendication des collègues de l'accueil du SIP pour une pause méridienne. La proposition sera étudiée.

Egalement évoquée, la charge de travail des agents enquêteurs liée aux nombreuses demandes d'enquêtes des huissiers de justice. Quelque pratique « rustique » pourrait avoir raison de ce problème : ne répondre qu'aux secondes demandes par exemple.

L'application FDD (frais de déplacements) a été à peu près unanimement critiquée. Une formation remaniée est annoncée.

BULLETIN D'ADHESION

NOM :PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

déclare vouloir adhérer à FO DG Fip

Fait àle.....